

BUREAU COMMUNAUTAIRE

08 octobre 2015

COMPTE RENDU DE REUNION

Membres présents

Gérard VOLPATTI, Sébastien LECORNU, Pascal LEHONGRE, Yves ROCHETTE, Dominique MORIN, Cécile CARON, Alain DUVAL, Agnès BRENIER, Pascal JOLLY, Jean-Michel MAUREILLE, Philippe CLERY-MELIN, Jérôme GRENIER.

Membre absent / excusé

Daniel BOISARD.

★★★★

[Rapport B 15 / 10 / 156](#)

Demande de subvention dans le cadre du dispositif Chèque – Audit Energie – dossier n°55

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 120 € (cent vingt euros), dans le cadre du dispositif Chèque Audit Energie,
- d'autoriser monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de la subvention accordée par la CAPE.

★★★★

[Rapport B 15 / 10 / 157](#)

Gestion des effectifs - création de poste (directeur territorial)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- de créer un poste de directeur territorial à temps complet,
- d'inscrire au chapitre 012 du budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé sur cet emploi.

★★★★

[Rapport B 15 / 10 / 158](#)

Participations au titre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Dossiers n° 2015-20, 2015-21 et 2015-22

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 761,23 € (sept cent soixante et un euros et vingt-trois centimes) pour la réalisation de travaux d'adaptation au handicap d'une maison sise au 21 bis, rue de Montigny à Saint-Marcel,

- d’attribuer une subvention de 9 487,90 € (neuf mille quatre cent quatre-vingt-sept euros et quatre-vingt-dix centimes) pour la réalisation de travaux de réhabilitation et d’amélioration de la performance énergétique d’une maison située au 18, rue de Gaillon à Pacy-sur-Eure,
- d’attribuer une subvention de 1 000 € (mille euros) pour la réalisation de travaux d’amélioration de la performance énergétique d’une maison au 8, route de l’obélisque à La Boissière,
- d’autoriser monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l’attribution et au versement de l’aide accordée par la CAPE.

★★★★

Rapport B 15 / 10 / 159

ZAC Fieschi – Cession d’une partie de la ZAC Fieschi (1ha 05a 98ca et 1ha 18a 99ca) sise à Vernon, à Eure Aménagement Développement (EAD)

Ce rapport est adopté à l’unanimité. Il est décidé:

- de procéder à la cession des parcelles cadastrées AZ 246 (22a 90ca), AZ 247 (10a 61ca), AZ 248 (71a 10ca) et AZ 253 (1a 37ca), sises sur l’emprise de l’ancienne caserne Fieschi à Vernon, auprès d’Eure Aménagement Développement, pour un montant de 290 597,16 € HT soit 348 716,59 € TTC,
- de procéder à la cession des parcelles cadastrées AZ 237 (1a 72ca), AZ 242 (15a 81ca), AZ 243 (1a 18ca), AZ 244 (13a 55ca), AZ 245 (7a 78ca), AZ 254 (41a 33 ca), AZ 255 (32a 67ca), AZ 241 (3a 77 ca) et AZ 239 (1a 18ca), sises sur l’emprise de l’ancienne caserne Fieschi à Vernon, auprès d’Eure Aménagement Développement, pour un montant de 326 270, 58 € HT soit 391 524, 70 € TTC,
- d’approuver le projet d’acte de vente correspondant à la cession en 2 tranches de ces parcelles,
- d’autoriser monsieur le Président à signer avec Eure Aménagement Développement l’acte de vente auprès de Maître André, notaire à Vernon.

★★★★

Rapport B 15 / 10 / 160

Marché n° 2010/005 « Travaux de construction de la station d’épuration de Gasny - Lot 1 : Travaux de construction » - Avenant n°7

Ce rapport est adopté à l’unanimité. Il est décidé:

- d’autoriser monsieur le Président à signer l’avenant n° 7 au marché 2010/005 – Lot 1, sans incidence financière ayant pour objet de modifier l’article 13.1.3 du cahier des charges administratives particulières (CCAP) pour tenir compte d’un contrôle sur 9 mois retardant la levée des réserves.

★★★★

Rapport B 15 / 10 / 161

Marché n° 2012/025 « Marché à bons de commande pour la réalisation de plans topographiques ou de plans de récolement » - Avenant n° 1

Ce rapport est adopté à l’unanimité. Il est décidé:

- d’autoriser monsieur le Président à signer l’avenant n° 1 au marché 2012/025 sans incidence financière ayant pour objet de prolonger, le délai d’exécution du marché de trois mois supplémentaires, soit une date d’échéance fixée au 31 mars 2016.

★★★★

Rapport B 15 / 10 / 162

Marché n° 2012/039 « Travaux ponctuels d'assainissement sur l'ensemble du territoire de la CAPE » - Avenant n°3

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser monsieur le Président à signer l'avenant n° 3 au marché 2012/039, sans incidence financière, ayant pour objet de prolonger le délai d'exécution du marché de trois mois supplémentaires, soit une date d'échéance fixée au 31 mars 2016.

★★★★

Rapport B 15 / 10 / 163

Marché n° 2012-056 « Exploitation de services de transports scolaires sur le territoire de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure » - Lot n° 3 : Avenant n°7

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser monsieur le Président à signer l'avenant n° 7 au marché 2012/056 – Lot 3 ayant pour objet la suppression des circuits 55 (A3 et R3), 60 (A3 et R3) et 61 (A3 et R3) pour un montant annuel en moins-value de 33 333,12 € HT.

★★★★

Communication: désignation d'un représentant de la CAPE à la commission consultative paritaire sur l'énergie au SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure)

A la demande du SIEGE, un représentant de la CAPE doit être désigné pour siéger à la commission consultative paritaire sur l'énergie. Le Bureau propose la candidature de monsieur Daniel BOISARD. Le conseil communautaire délibèrera sur cette proposition le 3 décembre prochain.

★★★★

Communication: assistance à maîtrise d'ouvrage du projet Ligne Nouvelle Paris Normandie - LNPN)

Le Bureau accepte que la CAPE participe (à hauteur de 20 000 €) à une mission de prestation d'ingénierie auprès du département, dans le cadre de la concertation engagée par SNCF Réseaux, sur le projet de LNPN.

★★★★

Question diverse: diagnostic amiante des enrobés

M. LEHONGRE s'étonne que les communes doivent prendre en charge les diagnostics amiante des enrobés. M. ROCHETTE partage cette réserve. M. VOLPATTI propose un point d'informations lors d'un prochain Bureau communautaire.

★★★★

Prochaines réunions

Le Bureau décide des dates et horaires suivants :

- Le Bureau communautaire du 15 octobre **est annulé**
- La conférence des maires du 12 novembre **est annulée**

- Le Bureau communautaire du 19 novembre **est avancé à 18h** au lieu de 18h30
- Un bureau communautaire se tiendra le 3 décembre **à 16 h** puis un conseil communautaire **à 19h**
- Un bureau communautaire se tiendra le 10 décembre **à 16 h**

Le Président,

Gérard VOLPATTI

